

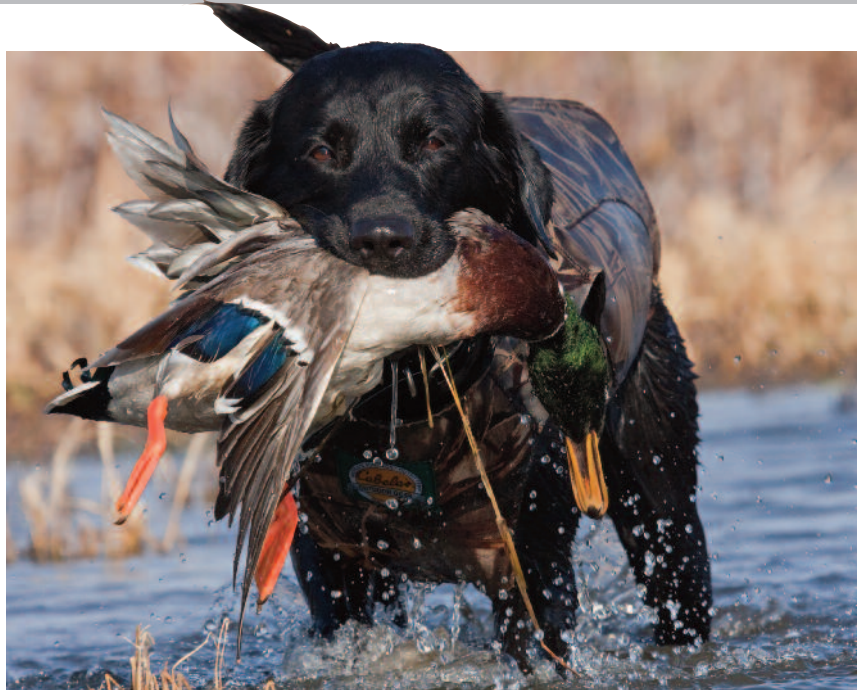


## Comité chiens de chasse

La rencontre annuelle du Comité chiens de chasse de la FédéCP a eu lieu le 14 mars dernier. Toujours appréciée des associations de chasseurs qui utilisent des chiens, cette rencontre leur a permis de discuter de sujets variés concernant les chiens de chasse, notamment la promotion de ce mode de chasse et l'importance de collaborer entre eux.

Un des avantages de ce comité est qu'il réunit les associations de chasseurs avec chiens de tous types : chiens leveurs, chiens d'arrêt, chiens courants, chiens rapporteurs ainsi que chiens de sang. Tous ces gens ont la chance d'exprimer les problématiques spécifiques qu'ils rencontrent, mais aussi de discuter de celles qui touchent l'ensemble des amateurs. La réunion est aussi l'occasion, pour la FédéCP, d'avoir un contact direct avec toutes ces personnes, ce qui lui permet de mieux les comprendre et de mieux intervenir afin de défendre leurs intérêts.

Pour 2015, un des principaux objectifs que se sont donnés ces amateurs est d'entreprendre des actions de promotion de la chasse avec chiens, une tradition vieille de plusieurs millénaires. Le partage du territoire avec les autres utilisateurs a aussi été abordé. Présentement, le contexte légal permet aux chasseurs avec chiens de profiter des



territoires québécois, mais il appert que la sensibilisation auprès des autres utilisateurs doit être poursuivie.

Les participants ont aussi discuté de l'importance de retracer les associations de chasseurs avec chiens de partout en province afin de solliciter leur adhésion au Comité chiens de chasse. Les défis qui attendent ces amateurs sont très grands, à l'instar de ceux des autres créneaux de chasse, particulièrement en regard de la pérennité de leurs activités.

Rappelons que c'est à la suite du travail

de ce comité que la problématique de l'interdiction d'utilisation des colliers électrostatiques a été résolue. Un guide autrefois publié par le MAPAQ annonçait que ces colliers étaient interdits. Or, à la demande du comité, une vérification a pu déterminer que ces colliers sont tout à fait légaux au Québec.

Les chasseurs avec chiens qui seraient intéressés à se joindre à la FédéCP et à son Comité chiens de chasse peuvent communiquer en tout temps avec la Fédération via courriel au : [info@fedecp.qc.ca](mailto:info@fedecp.qc.ca).

## Congrès provincial 2015 - **MERCI À NOS COMMANDITAIRES**

- Laurent Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Spektrum
- Canards Illimités
- Fondation de la faune du Québec
- Fédération canadienne de la faune
- La Capitale
- Patricia Pépin, Artiste peintre
- Browning Canada
- Pourvoirie l'Évasion
- Société des établissements de plein air du Québec
- Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs - Capitale-Nationale
- Jean Boutin, Cinéaste
- Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Génératrices Drummond
- Marc Leclerc, Monteur de mouches
- Louis Tremblay, Monteur de mouches
- Manon Savard, Joaillière
- Chassomaniak
- Ferme Monette
- La Forêt Montmorency
- Fondation pour la sauvegarde de la truite mouchetée
- Pierre Alarie, Artiste
- Compo Orléans
- Côté Fleuve

## Congrès annuel provincial de la FédécP

L'édition 2015 du congrès annuel provincial de la FédécP s'est tenue au Manoir Saint-Sauveur, du 17 au 19 avril derniers. Ce fut l'occasion pour les membres de se rassembler et d'échanger autour du thème « La chasse et la pêche : véritables moteurs économiques ».

La conférence d'ouverture, « Retombées économiques de la chasse et de la pêche au Québec », a été assurée par

Stéphane Martinez, chef du service de la mise en valeur et de l'éducation au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

En après-midi, trois ateliers ont suscité des réflexions pertinentes sur différents enjeux majeurs pour la Fédération. Les rapports de ces ateliers sont disponibles pour consultation au [www.fedecp.com](http://www.fedecp.com)

### ATELIER 1

#### Le portail FédécP : une gestion simplifiée pour ses membres

À l'automne 2014, la FédécP et Sécurité nature ont entrepris un processus de modernisation de leurs systèmes de gestion du membership de la FédécP et de la gestion des cours du PESCOF. Ce processus de modernisation touche également la gestion des événements (congrès et souper-bénéfice) ainsi que la gestion des bourses d'Héritage faune.

Une analyse de plus de 100 heures a été effectuée par la firme Prospection. Son but était d'établir les possibilités d'amélioration de la gestion des informations et de centralisation de toutes les données (si possible) dans un seul et unique système. Un autre but visé était de faciliter les communications avec les membres.

Au cours de l'année 2015, votre fédération vous permettra d'accéder au nouveau portail Internet qui regroupera l'ensemble des informations concernant le dossier de chaque régionale, association, membre de conseil d'administration, responsable PESCOF, moniteur, membre de comité, etc.

Les objectifs de l'atelier étaient de :

- présenter les possibilités que peut offrir le portail et en assurer la facilité d'utilisation auprès de nos membres;
- connaître les besoins des membres et obtenir leurs commentaires et suggestions afin de bonifier les services offerts par le portail FédécP.

### ATELIER 2

#### Plomb dans les munitions : la viande de gibier présente-t-elle un risque d'intoxication?

En 1999, le gouvernement fédéral interdisait l'utilisation de grenaille de plomb pour chasser les oiseaux migrateurs dans tout le

Canada. Des questions environnementales et de protection de la faune étaient alors évoquées. Du coup, les chasseurs ont dû se tourner vers des grenailles faites d'autres métaux pour la chasse aux canards, aux oies et aux bernaches. Cependant, l'utilisation de munitions contenant du plomb est demeurée permise pour la chasse des petits et grands gibiers terrestres comme la perdrix, le lièvre, l'ours ou l'orignal, qui sont sous la juridiction du gouvernement provincial.

Au cours des dernières décennies, puisque l'utilisation de projectiles composés de plomb était toujours permise pour la chasse au grand gibier, au Canada et aux États-Unis, les effets toxiques appréhendés de ce métal sur la faune ont poussé des chercheurs à documenter la situation. Des scientifiques américains ont alors décelé une contamination au plomb chez des oiseaux de proie dès les années 1990. Et, depuis cette époque, différentes études ont démontré un lien entre cette contamination et la présence de particules de plomb, provenant de la fragmentation des balles, dans les viscères abandonnés en forêt par les chasseurs à la suite de l'éviscération de leurs gibiers. En somme, les oiseaux de proie se contaminent lorsqu'ils mangent les viscères des gibiers abattus avec des balles de plomb. M. Guy Fitzgerald, vétérinaire et membre de l'Union québécoise pour la réhabilitation des oiseaux de proies a entretenu les participants à ce sujet.

Subséquentement à ces constatations, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP) a décidé de documenter la situation pour le Québec. Des chercheurs ont tout d'abord étudié des corbeaux qui s'alimentent à partir des viscères de gibiers laissés par les chasseurs pour constater que ces oiseaux étaient contaminés par le plomb. Ce qui démontre donc que les viscères consommés par les corbeaux contenaient du plomb.

En conséquence, on suspectait que la viande consommée par les chasseurs pouvait aussi en contenir. Le MFFP a donc procédé à des analyses sur des échantillons de viande recueillis auprès de chasseur d'originaux et il s'est avéré qu'une partie des échantillons était contaminée. Il pourrait donc y avoir des conséquences sur la santé des gens qui consomment de la viande de gibier. Monsieur Antoine St-Louis, chercheur au MFFP, a pour sa part exposé les méfaits du plomb sur la faune et a démontré comment la viande consommée par les chasseurs peut être contaminée par ce métal.

(N.D.L.R. : *Sentier CHASSE-PÊCHE* a publié un article de fond sur la possible contamination des oiseaux de proie par les résidus de balles à noyau de plomb contenus dans les viscères de gros gibier dans le numéro de mai 2015, ainsi qu'un autre article de fond sur la possible contamination de la viande de gros gibier par les fragments de balles à noyau de plomb dans les pages 103 à 113 de ce numéro).

### ATELIER 3

#### Chasseurs et agriculteurs : un outil pour mieux collaborer

Depuis plusieurs années subsiste dans le sud du Québec un problème d'accès aux ressources fauniques pour les chasseurs. Le sud de la province est en effet constitué de terres privées, en grande partie utilisées pour la production agricole et forestière, sur lesquelles il est évidemment interdit de circuler sans en avoir reçu l'autorisation. Cela pose problème aux chasseurs qui désirent accéder à un secteur de chasse potentiel dont ils doivent identifier le propriétaire, ainsi qu'aux propriétaires qui souhaitent contrôler la présence de faune sur leurs propriétés.

Cette problématique a d'ailleurs été soulevée lors de l'élaboration du plan d'action

sur l'oise des neiges 2013-2018, qui préconise l'arrivée d'un système efficace de maillage agriculteurs-chasseurs. Pour sa part, le Plan de gestion du cerf de Virginie 2010-2017 mentionne qu'il serait intéressant que la FédécP, le MFFP et l'UPA élaborent un ou des projets visant à favoriser l'accès aux propriétés privées pour résoudre les problèmes de déprédation et promouvoir la chasse. Un système gagnant-gagnant!

Au cours des dernières années, différentes initiatives ont eu lieu à cet égard. Mais que ce soit par l'intermédiaire d'organismes à but non lucratif tels que Cerfchasse ou à des campagnes d'affichage des terres, ces initiatives qui reposaient pour une bonne part sur le bénévolat, n'ont pas connu le succès escompté. Cette situation est principalement due au fait qu'il est coûteux en temps, en énergie et en argent de travailler sur de grands territoires. L'avenue virtuelle qui s'offre maintenant semble la voie à suivre par excellence pour ce genre de projets.

Dans le même esprit que les initiatives de la carte d'accès aux plans d'eau, allonspêcher.com, Zone Chasse et le Mentorat chasse, pêche, piégeage, le présent projet vise à mettre en place un outil interactif web afin de faciliter les relations entre les chasseurs et les propriétaires de terres privées au Québec. Cet outil est appelé à devenir un élément clé du contrôle de certaines espèces fauniques et de la déprédation ainsi que de la formation de la relève à la chasse.

De ce fait, la Fédération, en collaboration avec le Conseil du développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) et de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA), ont commandé auprès de l'entreprise du GroupeTrifide une analyse de faisabilité afin de vérifier l'identification générale des besoins et des différentes possibilités liées du produit et service. D'ailleurs, dans le cadre de cette analyse, un sondage a été réalisé afin d'aider la FédécP et l'UPA à établir le cheminement critique d'un outil interactif web convivial, pratique et d'adhésion volontaire, afin de favoriser l'accessibilité des terres privées au Québec.

L'atelier visait à présenter les objectifs globaux et le cheminement à suivre pour mener à terme un projet d'outil interactif web afin de faciliter les relations entre les chasseurs et les propriétaires de terres privées au Québec.

## La FédécP souligne l'implication!

Le congrès provincial a également été l'occasion pour la FédécP de remettre trois distinctions honorifiques. En effet, c'est lors du banquet que les titres de membre honoraire, de moniteur national de l'année et de membre à vie ont été décernés.



### Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec

Pour son écoute et son appui dans divers dossiers d'importance ainsi que pour sa contribution à la réalisation de la salle d'exposition du siège social de la FédécP, la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec est dorénavant membre honoraire de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs. C'est Denis Roberge, 1<sup>er</sup> vice-président de la FTGQ, qui est monté sur scène pour recevoir, au nom de son organisation, cette distinction.



### Irenée Lessard

Comme symbole de reconnaissance pour son engagement exceptionnel ainsi que pour son dévouement comme moniteur, la FédécP a décerné cette année le titre de moniteur national à monsieur Irenée Lessard, de la région de Montréal-Laval-Montérégie. Moniteur depuis 1983, monsieur Lessard était présent pour accepter fièrement sa médaille de moniteur national 2015.



### Joseph St-Pierre

Pour son dévouement et sa fidélité envers la FédécP, c'est monsieur Joseph St-Pierre qui reçoit cette année le privilège d'être membre à vie. Fier ambassadeur de la Fédération, monsieur St-Pierre compte également parmi les moniteurs de la province ayant le plus d'ancienneté.



## Jugement de la Cour suprême (registre des armes d'épaules) : La FédéCP rappelle les procédures en vigueur

La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs est heureuse d'apprendre qu'à la suite du récent jugement de la Cour suprême sur la sauvegarde des données du registre canadien des armes à feu, le Directeur de l'enregistrement de la Gendarmerie Royale du Canada cessera de procéder à l'enregistrement d'armes à feu sans restriction (carabines et fusil de chasse sans restriction) du Québec.

Malgré ces dispositions concernant la disparition finale du registre canadien des armes à feu, la FédéCP tient à rappeler que les procédures en vigueur concernant la possession et/ou l'acquisition d'arme à feu sans restriction au Québec demeurent.

C'est-à-dire que :

- Pour posséder ou acquérir légalement une arme à feu, quelle qu'en soit la catégorie, les citoyens doivent être titulaires d'un permis d'armes à feu valide ;
- Les armes à feu de toute catégorie doivent toujours être transportées et entreposées selon la réglementation en vigueur (*Règlement sur l'entreposage, l'exposition, le transport et le maniement des armes à feu par les*



*particuliers; Règlement sur l'entreposage, l'exposition et le transport des armes à feu et autres armes par des entreprises);*

- Les armes à feu à autorisation restreinte et prohibées continuent de devoir être enregistrées auprès du Directeur de l'enregistrement. À ce sujet, veuillez consulter le site Internet du Programme canadien des armes

à feu au <http://www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/index-fra.htm>.

La Sûreté du Québec était présente lors du congrès provincial de la FédéCP, à Saint-Sauveur, pour répondre aux questions des membres et les informer davantage au sujet des procédures en vigueur en ce qui a trait à la possession et l'acquisition d'armes d'épaules.



Fauniquement *femme*  
LATULIPPE

**3 au 5 juillet 2015**  
**à la Seigneurie du Triton**  
Lac Édouard (Québec)

Informations et inscriptions : [www.fedecp.com](http://www.fedecp.com)

Une initiative de la



Fédération québécoise  
des chasseurs et pêcheurs

162, rue du Brome  
Saint-Augustin-de-Desmaures | Québec G3A 2P5  
Tél. : 418 878-8901 | Téléc. : 418 878-8980 | [www.fedecp.com](http://www.fedecp.com)



Merci  
à nos partenaires :



LATULIPPE

